

NOTICE EXPLICATIVE POUR LES INSCRIPTIONS

En cas de difficultés, envoyez un mail à club.h2o.38@gmail.com. Aucune demande de réinscription ne sera traitée par Facebook ou Instagram.

1-Scannez le QR CODE INSCRIPTIONS ou RECOPIER le lien

2 Cliquez sur le créneau horaire choisi et le bon moyen de paiement.

Pour rappel :

8h20 =2025 ou à naître 2026

8h55= 2025 (ayant une fratrie)

9h30 =2024

10h10= 2024/2023

10h50=2023/2022

11h30 = 2022/2021

12h10 = 2022/2021/2020

12h50=2021/2020/2019

Attention, pour la prochaine rentrée, suppression des créneaux grands frères/grandes sœurs. Un plus grand dans la limite de 2019 peut s'inscrire sur le créneau d'un plus petit ou sur un créneau dédié à son année. Un plus petit ne peut pas s'inscrire sur le créneau d'un plus grand.

Tous les grands frères/grandes sœurs nés en 2018 et au-delà ne peuvent s'inscrire dans le CLUB H2O, ni venir dans l'eau. En effet, quand l'on a 6 ans et plus, on est plus des bébés nageurs (d'ailleurs le terme bébé nageurs pour des enfants âgés de 3 à 6 ans est parfois mal choisi).

Pour chaque créneau horaire, il y a 3 modes de paiement possibles:

-règlement de l'adhésion en une seule fois par CB

-règlement de l'adhésion en trois fois par CB

Dates des prélèvements :

1er : au jour du paiement

2ème : 1er/11/25

3ème : 1er/02/26

-règlement par chèques vacances papier

3- Ajoutez la quantité souhaitée.

Un enfant= une inscription dans le panier. (sauf si mention pour DEUX enfants)

4- Indiquez le code de réduction si besoin

Si vous inscrivez 2 enfants sur des créneaux différents, vous avez le droit à 60 euros de remise. Merci de nous contacter par mail pour obtenir le code de réduction.

A partir de 3 enfants, merci également de nous contacter par mail pour obtenir le code de réduction

Même chose pour des bébés à naître, attention, seulement valable pour les bébés 2025 nés entre 1er juin 2025 et à naître jusqu'au 31 août 2025= inscription sur 2 trimestres

Seulement valable pour les bébés 2025 à naître entre 1er septembre 2025 et le 31 décembre 2025= inscription sur 1 trimestre

Pour le paiement par chèques vacances papier, les chèques sont à envoyer au siège social du club : Mairie de Villefontaine, Club H2O, Place Mendès France, 38090 VILLEFONTAINE ou à déposer lors des forums des associations de Villefontaine, Saint-Quentin-Fallavier ou Isle d'Abeau.

Attention, si vous choisissez ce paiement, il faut régler la somme intégrale par chèques vacances (nous ne pourrions pas accepter des compléments par chèque bancaire ou espèces). Le choix pour ce mode de paiement ne pourra pas être changé ultérieurement. Il faudra absolument payer par chèques vacances.

5- Complétez les données demandées

Avant de passer au paiement, il faudra remplir pour chaque enfant plusieurs informations.

Il vous sera demandé en premier : NOM et Prénom. Merci d'indiquer

le NOM et Prénom du parent qui aura besoin d'une facture pour son CE.

Ensuite, des informations comme Nom de l'enfant, prénom, des infos sur le parent 1, parent 2, ...

Nous insistons qu'il est pertinent de bien mettre deux mails différents : un pour chaque parent. En effet, une erreur de saisie conduira à ne pas recevoir les mails du club pour la suite. Si vraiment l'un des deux parents n'a pas de mails ou ne l'utilise pas, mettre le même mail dans le mail 1 et le mail 2 puisque cette information est obligatoire.

- Valider le règlement intérieur et insérer le certificat médical

-Insérer le droit à l'image

Il faudra également valider le fait d'avoir lu et accepté :

-le règlement intérieur, -le guide des parents, -la FAQ, -le calendrier. Ensuite, avant le paiement, il faudra insérer le certificat médical et le droit à l'image.

Pour le certificat médical, celui fourni l'an dernier reste valable reste 3 ans. Donc par exemple, si vous avez un certificat médical datant de juin 2023, il est toujours bon.

Attention, si vous êtes dans l'un des cas de figure suivant :

-certificat donné l'an dernier en 23/24, merci de joindre une feuille en indiquant déjà donné sur saison 23/24

-si votre bébé est à naître, même chose, merci de joindre une feuille en indiquant bébé à naître

-si vous avez rdv prochainement chez le médecin, merci de joindre une feuille avec rdv médical à telle date. Il faudra ensuite envoyer le certificat médical par mail à club.h2o.38@gmail.com au plus tard 15 jours avant votre premier cours.

7- Paiement

Enfin, l'étape du paiement. Vous recevrez une confirmation de paiement ainsi qu'un reçu qui vaut facture. Ce qui permettra pour ceux qui en ont besoin d'avoir leur attestation pour leur CE. Une fois ce processus d'inscription en ligne effectué, vous recevrez sur la semaine 40 (soit du 22/09 au 29/09), une deuxième confirmation de réinscription par l'adresse mail du club en vous confirmant le ou les créneaux horaire(s) de votre/vos enfant(s).

Si vous n'arrivez pas à inscrire votre enfant par manque de place, merci de nous contacter par mail : club.h2o.38@gmail.com en précisant nom et prénom de l'enfant, sa date de naissance de votre et l'horaire souhaité.

Chaque année une liste d'attente est créée.

Merci de lire les deux mises en garde ci-dessous

La première : si vous inscrivez votre enfant/vos enfants dans un créneau qui ne lui correspond pas, son inscription sera annulée. Les vérifications seront faites certainement après le 15/09. De fait, s'il ne restait plus de place dans le créneau adapté à l'année de naissance de votre enfant, il sera placé en liste d'attente. En tous cas, nous ne pourrions pas garantir la réservation d'une place.

La deuxième : avec la plateforme HelloAsso qui permet de faire les inscriptions en ligne et afin de proposer trois modes de règlement, nous devons limiter le nombre de places pas par créneau horaire, mais par mode de règlement. Donc un membre du bureau vérifiera la plateforme tous les jours pour adapter le nombre de places par mode de paiement. Ex: Sur le créneau de 11h, dès le 15/07, 25 personnes veulent demander une inscription sur cet horaire avec un paiement en une fois CB. Les 20 premiers pourront faire l'inscription et les 5 derniers seront bloqués. Par contre, si au final, il n'y a que 10 inscrits en CB trois fois sans frais et 10 inscrits en chèques vacances, un membre du bureau réduira le nombre de places pour le paiement en trois fois et en chèques vacances, et augmentera le nombre de place en CB une fois. Donc, si au moment de votre inscription, vous n'arrivez pas à choisir le mode de paiement souhaité : il faut soit patienter 24h pour peut-être avoir accès à ce mode de paiement ou passer par un autre mode de règlement. Si le créneau est malheureusement complet sur les trois modes de règlement, l'inscription ne sera pas possible. **BONNE INSCRIPTION !**